



**Mobilisation collective  
GRÈVE  
ACTIONS  
Victoire des personnels !**

## **Réorganisation au CNAP : première victoire des personnels malgré les tentatives de passage en force de la direction**

Suite à la **grève** votée le lundi 22 novembre matin par **plus de la moitié des personnels** du Centre national des arts plastiques - Cnap, l'après-midi même les agents ont investi les vitrines du ministère de la Culture pour un **collage revendicatif**.

Mardi matin une **délégation de 12 agents s'est invitée avec le SGAC-CGT à la DGCA** pour rencontrer le directeur général. Elle a été reçue par le directeur général, la sous-directrice des affaires financières et générales, le délégué aux arts visuels et son adjoint.

Au regard de la mobilisation des agents et à l'issue des échanges et interventions des différents collègues, le **directeur général** a reconnu que le projet de réorganisation ne pouvait être présenté en l'état au vote du conseil d'administration du jeudi 25 novembre, et **s'est engagé à :**

- retirer le projet d'organigramme pour approbation au conseil d'administration
- faire desserrer le calendrier de la réorganisation jusqu'à fin mars tout en convenant d'un point d'étape fin janvier/début février avec lui, afin de prolonger les travaux si cette hypothèse de travail ne s'avère pas tenable,
- accorder des crédits au Cnap pour un CDD afin de renforcer le secrétariat général sur la question de la réorganisation,
- accorder des crédits pour accompagner la concertation.

Le comité technique, pour lequel une **trentaine d'agents se sont déplacés**, s'est tenu mardi après-midi pour information et non plus pour avis, après avoir dû lutter sur ce point et eu de nouveau recours à la tutelle. A cette occasion, les personnels et leurs représentants ont pu échanger avec la direction sur les problèmes liés à cette réorganisation.

La direction a ensuite reçu une délégation du SGAC-CGT mercredi après-midi afin de **signer un protocole de fin de grève**, qui entérine ses engagements répondant aux revendications des personnels et aux décisions de la DGCA :

- desserrement du calendrier pour de nouvelles concertations individuelles et collectives,
- élaboration et déploiement d'un plan de prévention des risques psychosociaux,
- conduite d'une étude d'évaluation de la charge de travail,
- accompagnement social en lien avec la DGCA afin de travailler sur la CDIisation des agents en CDD sur des missions permanentes et la mise en adéquation des statut-fonction des agents (grades, groupes, catégories au regard des missions),
- retenue d'un seul jour de grève sur le salaire.

Cette mobilisation aura permis de reconstruire le collectif abîmé par la crise sanitaire, la surcharge de travail et le projet de réorganisation initialement mal engagé.

**Alors que nous venons de signer ce protocole, il est inadmissible que la directrice essaie de passer outre ses engagements et ceux de sa tutelle en présentant son projet d'organigramme aux membres du conseil d'administration jeudi matin, alors qu'il est justement l'objet du conflit social.**

**La tentative de faire valider le principe de cet organigramme afin que la concertation ne concerne que ses « modalités d'application », au CT puis au CA dans un dispositif visant à déstabiliser les représentants du personnel, a échoué.**

**Cette manœuvre ne va pas faciliter un retour à la confiance et à un dialogue serein, bien au contraire. Dans ce contexte, nous exigeons que la DGCA pilote et participe aux concertations.**

**Les agents et le SGAC-CGT, d'autant plus vigilants,  
restent déterminés et mobilisés.**

**Aucune réorganisation ne peut fonctionner  
sans les personnels !**

Paris, le 26 novembre 2021